

ÉCOLE DOCTORALE N°434
Géographie

ÉTABLISSEMENTS

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Université Paris Diderot
Université Paris-Sorbonne

—
CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Yvette Veyret, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente : Mme Yvette VEYRET, Université Paris Nanterre

Experts : Mme Lorena AUDOUARD, Université de Rennes 1
M. Sandro LANDI, Université Bordeaux Montaigne
M. Christian MONTES, Université Lumière - Lyon 2
M. Michel PROVOST, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Conseillère scientifique représentante du Hcéres :

Mme Jenny GRENOUILLEAU-RAFLIK

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2017 ET D'UNE VISITE DE L'ED EN DÉCEMBRE 2017

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

L'école doctorale *Géographie* (ED n°434), portée par les Universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris Sorbonne (Paris 4) et Paris Diderot (Paris 7), se présente comme la seule ED française dédiée spécifiquement à la géographie et à ses différentes composantes. Elle est adossée à huit Unités Mixtes de recherche (UMR), une UMR CNRS, une Unité de Recherche (UR), et à deux équipes d'accueil (EA) qui relèvent de Paris 1, mais aussi de l'ENSG/IGN (Ecole nationale des sciences géographiques / Institut national de l'information géographique et forestière), de l'INED (Institut National des Etudes démographiques) et de l'ENSAPLV (École nationale supérieure d'architecture de Paris - La Villette). Elle est donc largement transdisciplinaire puisqu'elle s'appuie non seulement sur des unités de recherche en géographie mais aussi en démographie, sociologie et architecture.

L'ED *Géographie* est actuellement dirigée par un directeur relevant de Paris 4 assisté d'un directeur-adjoint de Paris 1 qui se présentera à la succession du directeur actuel. La direction est alternativement assurée par l'une puis l'autre des deux Universités, le directeur adjoint étant de l'université à laquelle n'appartient pas le directeur. L'ED encadre 278 doctorants pour 85 chercheurs et enseignants-chercheurs titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR). Membre du collège des écoles doctorales de Paris 1 et de Paris 4, elle bénéficie de nombreuses conventions avec des organismes français et étrangers.

Cette ED est en évolution, puisque les géographes de Paris Diderot, rattachés jusqu'ici à l'ED *Géographie*, sont partis en 2015 pour rejoindre au sein de leur établissement l'ED *Economies, Espaces, Sociétés, Civilisations : Pensée politique, critique et pratiques sociales* (n° 382). Leur départ, qui ne remet pas en question le fonctionnement de l'ED *Géographie*, est lié à des difficultés administratives. Dans un premier temps les étudiants issus de Paris Diderot pouvaient, au sein de l'ED *Géographie*, envisager obtenir des allocations de recherche. Les règles d'attributions instituées ensuite ont privé ces doctorants d'allocation. Cette situation justifie le départ des géographes de Paris Diderot après trois années sans allocation. Ce départ n'empêche pas les doctorants de cette université inscrits dans l'ED de terminer leur cursus ; Paris Diderot continue à financer l'ED *Géographie* comme précédemment. Par ailleurs, l'UR de l'ENS/IGN quitte également l'ED du fait de la modification du paysage académique parisien.

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

APPRÉCIATION PAR CRITÈRE

- **Fonctionnement et adossement scientifique de l'école**

L'ED *Géographie* dispose d'un Conseil de 26 membres, conforme à l'arrêté du 25 mai 2016 ; ce Conseil se réunit au moins trois fois par an. L'équipe de direction est composée de trois membres élus au sein du Conseil appartenant aux établissements différents auxquels l'ED est rattachée. Le départ de Paris Diderot réduira à deux membres l'équipe de direction. Le directeur et le directeur adjoint travaillent en étroite collaboration comme en témoigne la continuité du projet présenté. Le Conseil et les responsables se prononcent sur les choix scientifiques et pédagogiques de l'ED, sur son budget et sur la composition des jurys destinés à l'attribution des contrats doctoraux.

L'ED est administrée par une responsable administrative payée par l'Université Paris 4 et dont la lourdeur de la charge imposerait la nomination d'une seconde personne. La responsable administrative est unanimement louée par les doctorants et les encadrants pour son rôle majeur au sein de l'ED (diffusion des informations, mise en relation des étudiants, aides aux nouveaux inscrits, etc.).

À chaque session de chaque université, une commission spécialisée se réunit pour accepter les inscriptions en thèse. Deux sessions existent à l'Université Paris 4 (octobre et mai), et une en novembre à l'Université Paris 1. Les différentes commissions travaillent collégialement et les règles sont les mêmes pour tous. Chaque commission est composée des trois membres de l'équipe de direction et d'un directeur ou d'une directrice de thèse de chacune des universités, soit six membres. Un représentant des doctorants de

l'université concernée peut également être présent, mais sans voix délibérative. Le comité Hcéres préconise une seule commission pour l'ED.

Les doctorants disposent de trois salles à l'Institut de Géographie, où se situe aussi le secrétariat de l'ED. L'une des salles est équipée de matériel informatique et de logiciels spécifiques. Ce lieu est un élément très important de structuration de l'ED. Les doctorants d'universités et de laboratoires différents s'y retrouvent, échangent, travaillent ensemble, y suivent des ateliers de formation. Les nouveaux doctorants y sont également accueillis.

Le budget est géré directement par l'ED qui a acquis l'autonomie financière depuis la précédente évaluation. L'enveloppe totale est de 43 000 euros, fournie essentiellement par Paris 1, à hauteur du salaire de la responsable administrative mise à disposition et payée par Paris 4. L'École d'Architecture Paris La Villette qui jusqu'ici ne finance pas l'ED devrait absolument contribuer à son fonctionnement dans le quinquennal prochain. L'ED *Géographie* complète, dans la mesure de ses moyens, le financement des missions de terrain des doctorants par les laboratoires. Elle finance en outre l'inscription aux colloques et les frais de déplacement afférents dès lors qu'une communication a été acceptée.

La communication par internet est efficace. L'ED dispose d'un logo très reconnaissable mais en cours de modification. Son site a été modernisé au cours du contrat quinquennal qui s'achève. Une lettre d'information est adressée par le secrétariat aussi souvent que nécessaire (propositions de bourses, de stages, etc.). Les relations entre l'administration et les doctorants sont excellentes, et l'écoute des doctorants indique que cette ED constitue une véritable communauté d'intérêt. Les doctorants participent au fonctionnement de leur école, ils sont sollicités pour améliorer son fonctionnement.

L'adossement scientifique de l'ED *Géographie* est un point fort. Elle s'appuie sur douze équipes, huit UMR, une UR de l'INED, une UMR CNRS et deux EA. Ces équipes de recherche qui sont des équipes de poids pour la production du savoir en géographie, disposent d'un très bon potentiel d'encadrement. L'attractivité de l'ED justifie le nombre élevé de doctorants étrangers venant de très nombreux pays ; l'école comptait 47 cotutelles en 2017.

Sur les 276 doctorants en 2016-2017, 82 sont financés. Le taux de financement est à peu près stable depuis 2013. Les financements sont des contrats doctoraux (six à sept par an ; un provenant de Paris 4, cinq en moyenne de Paris 1), des financements régionaux et d'autres venant de l'étranger. Onze doctorants sous contrats CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche) sont recensés en 2017. L'ED *Géographie* accorde une attention particulière à la recherche de financements. C'est là un point fort à consolider cependant. L'objectif de l'équipe de direction est d'atteindre 60 % des thèses financées dans un futur proche, sans qu'existe un seuil de financement minimal.

• Encadrement et formation des doctorants

Le nombre de doctorants par encadrant (82 HDR) est un peu supérieur à trois : 2,16 pour Paris Diderot, 2,55 pour Paris 4 et 3,49 pour Paris 1. Des progrès importants qu'il faut saluer ont été réalisés depuis l'évaluation précédente, mais quelques enseignants-chercheurs encadrent encore jusqu'à quatorze doctorants en raison d'un encadrement réduit dans leur spécialité. La norme de cette ED est de ne pas inscrire plus de dix doctorants par encadrant (en fait six ou sept dans le meilleur des cas).

La durée des thèses a été assez réduite au cours de ce dernier contrat quinquennal. Elle est de 69 mois à Paris 1, 47 mois à Paris Diderot, 63 à Paris 4, soit en moyenne 60,2 mois, ce qui est encore long. L'objectif de l'ED est de ne pas dépasser 60 mois. Le nombre de soutenances est stable, entre 40 et 50 par an depuis 2013, tandis que les abandons sont très rares.

En s'appuyant sur la Charte du Doctorat, encore en cours d'évolution, l'ED *Géographie* a mis en place les comités de suivi individuel (CSI) des thèses qui fonctionnent à partir de la deuxième année dans le but de vérifier la relation doctorant/encadrant. Un ingénieur de recherche de l'ED a mis au point un logiciel destiné à l'instauration de ces comités. Il faut saluer cette initiative qui permet de désigner une personne habilitée d'un autre laboratoire que celui d'appartenance du doctorant. Ce comité comprend un autre membre choisi par le directeur du laboratoire d'appartenance du doctorant. Le doctorant a le droit de refuser. On ne peut que féliciter la direction de l'ED pour la mise en œuvre des CSI dans des conditions tout à fait satisfaisantes, alors même que ces comités inquiétaient beaucoup les directeurs de thèse. Un rapport d'avancement doit être établi chaque année et rempli par le doctorant et le directeur de recherche en vue de la réinscription. Il fait le point sur l'avancement du mémoire et sur les éléments acquis du parcours doctoral. Un rapport plus circonstancié est fourni en fin de deuxième année qui prévoit une réunion entre le doctorant, son directeur et/ou le comité de thèse, le compte rendu de la réunion est ensuite joint à ce rapport de fin de deuxième année.

Le parcours doctoral est tout à fait satisfaisant, les doctorants doivent suivre 180 heures de formation sur les trois années. Coexistent des propositions de l'ED, d'autres des collèges doctoraux et des Communautés

d'Universités et d'établissements (ComUE). La politique de formation est vaste, très ouverte et très satisfaisante. Aux formations généralistes transdisciplinaires organisées par les différents collèges des ED, s'ajoutent les formations transdisciplinaires et disciplinaires proposées par l'ED. Sans oublier, bien évidemment, les diverses activités offertes par les laboratoires d'adossement. L'offre globale est donc très importante. Les propositions sont nombreuses, larges et répondent bien à ce qu'un futur docteur doit acquérir (langue, connaissances techniques, informations sur les carrières, etc.).

En 2016-2017, l'ED *Géographie* a organisé une vingtaine d'ateliers. Certains sont « techniques » et concernent l'exploitation de logiciels particulièrement utilisés par les chercheurs en géographie (traitement de données, système d'information géographique (SIG), télédétection, cartographie, etc.), d'autres portent sur les spécificités de la recherche en géographie (comparatisme en géographie, méthodes de la recherche urbaine, etc.), d'autres encore sur l'écriture scientifique (rédaction d'articles scientifiques en anglais, posters, etc.). L'ensemble de cette offre est disponible sur le site de l'ED et proposé à l'ensemble des doctorants lors de la réunion de rentrée. Les ateliers se déroulent sur une à cinq journées (effectifs entre cinq et quinze doctorants). Ils sont assurés soit par des enseignants-chercheurs de l'ED (avec possibilité de compter ces heures dans les services), soit par des intervenants extérieurs. Certains ateliers ont été créés à la demande des doctorants, e.g. pratique en anglais scientifique. Les ateliers sont évalués par les doctorants. Ainsi, l'ED a mis au point une véritable politique scientifique dont il faut la féliciter.

Le Portfolio des Apprentissages et de Professionnalisation est en préparation. Il traduit la volonté de valoriser les pratiques d'enseignement pour les doctorants ATER (attachés temporaires à l'enseignement et la recherche), les stages ou les missions à l'étranger, les écoles d'été, la rédaction d'articles scientifiques, l'organisation de séminaires. Les doctorants souhaitent que la participation des élus aux commissions de la recherche soit également prise en compte.

La direction de l'ED qui valide la composition du jury de thèse et les pré-rapports, constatant une certaine méconnaissance des règles de la part de certains directeurs a pris l'initiative de diffuser un "Vadémécum du Directeur de Recherches", rappelant les obligations principales à ce sujet.

L'encadrement et la formation des doctorants sont de qualité et permettent de souligner la très importante implication de l'ED *Géographie* qui a mis en œuvre une véritable politique scientifique à côté de ses prérogatives administratives

• Suivi du parcours professionnel des docteurs

La préparation à la poursuite de la carrière se fait en lien avec le SCUIOP de Paris 4 et la mission Université entreprise de Paris 1 qui offrent un accompagnement personnalisé en insertion professionnelle aux doctorants (formation spécialisée dans les techniques de recherche d'emploi : stratégies de recherche d'emploi, dossier de candidature (CV, lettre de motivation, etc.), entretiens d'embauche). D'anciens docteurs participent en outre aux journées des UR et de l'ED. Enfin, le travail de veille de l'ED est jugé bon par les doctorants (offres de bourses de post-doctorat, etc.).

La valorisation du doctorat est satisfaisante, notamment soulignée par la cérémonie officielle de remise des diplômes à la Sorbonne. L'ED *Géographie* fournit toutes les informations sur les prix de thèse existants, sur *ma thèse en 180 secondes*. L'ED soutient différentes manifestations destinées à valoriser le doctorat : organisation du challenge de l'innovation ; formation à l'entrepreneuriat proposée pour les docteurs qui veulent créer leur entreprise. Les doctorants souhaiteraient néanmoins que soient instaurées des Doctoriales spécifiquement géographiques. Ils demandent aussi plus de formations professionnalisantes pour la préparation des dossiers destinés au CNU (Conseil national des universités) ou au CNRS. Une formation à l'éthique est aussi souhaitable.

S'agissant du devenir des docteurs, l'ED *Géographie*, en dépit des difficultés récurrentes à une telle démarche, a obtenu quelques résultats satisfaisants : 113 réponses sur 148 docteurs contactés. Sur les 113 réponses, trois sont en recherche d'emploi, 59 ont un CDI dans le privé ou la fonction publique, 38 occupent des emplois « précaires » en CDD ; 52 occupent des postes réservés aux docteurs (catégorie A de la fonction publique, cadre supérieur dans le privé) en 2013, 12 sont Maîtres de conférences. Les dispositifs de suivi devront être développés, peut-être au sein des Universités, en partenariat avec l'ED.

AUTOÉVALUATION ET PROJET

L'autoévaluation bien présente dans le dossier, et sur laquelle les directeurs de l'ED de Géographie ont insisté tout au long de la visite, ne semble pas avoir été formalisée par les établissements porteurs. Certains laboratoires membres de l'ED la pratique (système SWOT). Elle met l'accent sur certains points qui demandent amélioration : durée de la thèse, nombre de doctorants trop élevé encore pour quelques encadrants, difficulté de mise en œuvre des CSI. Elle souligne la complexité mais aussi l'intérêt de la gestion d'une ED installée sur trois établissements qui ont chacun leur propre calendrier, leur propre fonctionnement. Néanmoins

les UR partenaires concernées et les enseignants-chercheurs souhaitent maintenir l'association Paris 4-Paris 1 pour la mise en œuvre de l'ED.

Le projet insiste sur l'amélioration nécessaire du financement des doctorants, sur la durée de thèse, sur la mise en application systématique des CSI.

L'autoévaluation comme le projet sont pensés et témoignent de la réflexion qui sous-tend le fonctionnement d'une ED de site complexe et du désir d'aller vers le meilleur accompagnement possible des doctorants.

APPRÉCIATION GLOBALE

L'ED *Géographie*, qui a un poids considérable (plus de 250 doctorants), occupe une place majeure dans le paysage géographique francilien et français. Elle est attractive et comporte de nombreux doctorants étrangers. Elle s'appuie sur des équipes de recherche aptes à encadrer le travail des doctorants. Elle fédère onze UR et favorise la transversalité du savoir. Son fonctionnement est satisfaisant. Elle est dynamique, bien gérée dans un contexte difficile et « mouvant ». Elle dispose d'une véritable dimension scientifique qui s'ajoute à ses prérogatives administratives. La recherche de financement des thèses est à mettre à son actif, tout comme la formation scientifique et technique des doctorants. Sa gestion par le personnel administratif est unanimement louée par les doctorants, qui par ailleurs s'investissent dans leur école et contribuent à son bon fonctionnement. La dimension internationale de l'ED, en dépit des cotuelles nombreuses, demande à être accrue (signature de conventions entre ED par exemple).

La place de l'Ecole d'Architecture Paris La Villette mérite d'être clarifiée. Enfin, le comité Hcéres s'est étonné que le directeur issu de l'Université Paris 4 n'ait pas de décharge de service compte tenu de la lourdeur de sa charge au sein de l'ED.

• Points forts

- Recherche d'une véritable coordination entre onze laboratoires, dans une pluridisciplinarité positive.
- Visibilité régionale forte et dimension internationale importante.
- Effort considérable pour réduire la durée des thèses.
- Effort considérable pour réduire le nombre de doctorants par direction de thèse.
- Recherche importante de financements dédiés au doctorat.
- Bon suivi des doctorants.
- Bonne réflexion sur l'articulation entre le travail de recherche proprement dit et l'acquisition de connaissances complémentaires.
- Offre de formations pour les doctorants (ateliers transdisciplinaire) importante et diversifiée.
- Des locaux communs à l'Institut de Géographie pour une ED qui recouvre plusieurs universités.
- Un personnel administratif particulièrement efficace.

• Points faibles

- Inscription de l'ED dans un paysage universitaire où les ComUE auxquelles appartiennent Paris 4 et Paris 1 qui n'est pas totalement fixée.
- Nombre encore élevé de doctorants sans financement.
- Encore un trop grand nombre de doctorants pour quelques encadrants (cas particuliers).
- Absence de financement venant de l'Ecole d'architecture.
- Pas de décharge pour le directeur issu de Paris 4.

RECOMMANDATIONS

Le comité Hcéres propose les recommandations ou pistes de recommandations suivantes.

A L'ATTENTION DE L'ÉCOLE DOCTORALE :

- Ouverture internationale à développer non seulement au travers de cotuelles, mais en établissant aussi des conventions avec des universités étrangères sur le modèle de ce qui est fait par l'ED *Histoire* de Paris 1.
- Renforcer l'esprit de cohésion déjà présent dans l'ED auprès des doctorants de Paris 4 dont certains semblent un peu en retrait.
- Multiplier les financements de thèse.

- Obtenir des décharges pour les directeurs issus de Paris 4.
- Mieux intégrer l'Ecole d'architecture.

A L'ATTENTION DE L'ÉTABLISSEMENT :

- Maintenir cette ED de site associant désormais deux universités.
- Envisager d'étoffer l'administration de l'ED.
- Maintenir le lieu central qu'est l'Institut de Géographie.
- Préciser de la part de l'Université Paris 1 les mentions de doctorat que peut délivrer l'ED (outre géographie, peut-on délivrer une mention architecture par exemple ?).
- S'agissant des ComUE et des deux universités, resserrer les liens et tenter plus de cohérence dans le fonctionnement des établissements.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)



OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Paris, le 22 mars 2018

12, place du Panthéon
75231 PARIS CEDEX 05
tél. : 01 44 07 77 08
E-mail : evaluation2017@univ-paris1.fr
E-Mail : jeremy.pires@univ-paris1.fr

Monsieur Jean-Marc Geib
Directeur du Département des
formations du Hcéres
2, rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse au rapport du comité de visite – École doctorale 434 - Géographie

Monsieur le Directeur,

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a pris connaissance du rapport d'évaluation du comité d'experts du Hcéres après sa visite de l'École doctorale de Géographie (ED n°434) le 12 décembre 2017.

Elle remercie le comité pour son travail d'évaluation attentif et précis, ses propositions et recommandations. L'excellence et la dynamique de l'ED de Géographie sont soulignées à juste titre.

Concernant les recommandations adressées à l'établissement, elles sont également prises en compte, y compris dans les relations entre la Faculté de Lettres de la Sorbonne (ex-Paris IV) et Paris 1.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président
Georges HADDAD

